

MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190311-2019-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2019

Affichage : 13/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LE ONZE MARS à dix huit heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

Date de convocation :

1^{er} mars 2019

Date d'exécution :

11 mars 2019

Date d'affichage :

12 mars 2019

Nombre de membres :

En exercice : 26

Présents : 18

Votants : 25

Pour : 19

Contre : 6

Abstention :

Etaient présents : OTTAVI Antoine, MANDREDI Angèle, BATTESTI Philippe, CESARI Louis, ANDREANI Antoine, ANDREANI Françoise, ANTONELLI Jean Pierre, BRONZINI DE CARAFFA Luc, COSTANTINI Jean Augustin, CRISTOFARI Marie Félicia, GUIDICELLI Antoine, PIERI Ange, RENUCCI Charles, SAUVAGEON Vanina, SIMONI Pascale, SISTI-BALARD Marie Toussainte, SISTI Cécilia.

Etaient représentés : BALLONI Joseph a donné pouvoir à SISTI Cécilia, FOUILLERON Marie a donné pouvoir à BATTESTI Philippe, DELARUE Carole a donné pouvoir à SAUVAGEON Vanina, LUCIANI Xavier a donné pouvoir à SIMONI Pascale, MARTELLI Marie Paule a donné pouvoir à ANTONELLI Jean Pierre, PISTOLOZZI Lisa a donné pouvoir à ANDREANI Antoine, ROMANI Claire a donné pouvoir à MANFREDI Angèle.

Etaient absents : GUIDICELLI Marie Madeleine.

Monsieur CESARI Louis a été élu secrétaire de séance.

OBJET : 2019-18 Finances - Budget annexe de l'assainissement 2019 - Affectation des résultats de l'exercice 2018.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Par délibération n° 2019-17 de ce jour, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 pour lequel a été constaté un excédent de fonctionnement de 79 771.07 €.

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat selon de détail ci après :

DIFICIT AU 31/12/2018	15 635.28
Résultats antérieurs reportés	
Excédent	264 602.47
Affectation à l'excédent reporté à nouveau (ligne 002)	248 967.19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190311-2019-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2019

Affichage : 13/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Par conséquent, le présent rapport a pour objet d'approuver l'affectation du résultat 2018 du budget annexe de l'assainissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver la délibération ci après.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Le résultat du compte administratif du budget annexe 2018 de l'assainissement est affecté comme suit :

DEFICIT AU 31/12/2018	15 635.28
Résultats antérieurs reportés	
Excédent	264 602.47
Affectation à l'excédent reporté à nouveau (ligne 002)	248 967.19

6 votes contre (Jean Pierre ANTONELLI – Joseph BALLONI - Xavier LUCIANI - Marie Paule MARTELLI - Pascale SIMONI – Cécilia SISTI).

VOTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le maire,

